



Direction des Affaires Culturelles

Visa : C. GIRAN

Visa : R. KERTENIAN

Visa : C. HESTIN

Affaire suivie par : Nicolas EUDELIN

DECISION N°2025/DAC03

DECISION MUNICIPALE

Monsieur Yann TAINGUY, 3^{ème} Adjoint au Maire, soussigné, en exécution de la délibération n°2023/359/S du Conseil Municipal du 3 mai 2023 et de l'arrêté 23/AR55 du 3 mai 2023, habilité à signer les décisions intervenant en application des dispositions tirées de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans le domaine suivant :

9°) *Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges en matière culturelle et d'archives*

DECIDE :

Suite à la décision de l'association des Amis d'Olive Tamari en date du 03/05/2025 de faire don à la Ville de Toulon du tableau du peintre Olive Tamari intitulé « L'exode »,

- D'accepter ce don qui permettra de compléter le fonds de la collection du Musée des Arts de Toulon (MAT) qui possède déjà de nombreuses œuvres de cet artiste originaire de la région Toulonnaise.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 11/06/2025

Yann TAINGUY
Adjoint délégué à la Culture

Yann TAINGUY
Adjoint au Maire Délégué
à la Culture et aux Affaires Municipales

Transmis au Contrôle de légalité le

12 JUIN 2025

Publié le

12 JUIN 2025

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE 2025/DAC03 - Acceptation d'un don du tableau du peintre Olive Tamari intitulé 'L'Exode'

Date de transmission de l'acte : 12/06/2025

Date de réception de l'accusé de
réception :

Numéro de l'acte : 2025DAC03 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20250611-2025DAC03-AR

Date de décision : 11/06/2025

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes